

**Procès-Verbal**  
**Réunion Extraordinaire de l**  
**Parc Opérations, présidé**  
**Lundi 8 j**  
**Bâtiment Disney Channel, salle Oscar**

**Membres légaux :**

|  |                               |
|--|-------------------------------|
|  | Absent                        |
|  | Présent                       |
|  | Présent                       |
|  | Présente                      |
|  | Présent (présentiel et visio) |

**Membres experts :**

|     |          |
|-----|----------|
|     | Absente  |
|     | Présent  |
|     | Présente |
|     | Absent   |
|     | Présent  |
|     | Absent   |
|     | Présent  |
|     | Absent   |
|     | Présente |
|     | Absent   |
| RIT | Présente |
|     | Présent  |
|     | Présent  |

**Représentants syndicaux CSSCT :**

|  |                 |
|--|-----------------|
|  | Absente         |
|  | Absent          |
|  | Absent          |
|  | Présent         |
|  | Absent          |
|  | Présent         |
|  | Absent          |
|  | Présent (visio) |
|  | Absente         |
|  | Présent         |

**Responsable de relations de travail :**

|  |          |
|--|----------|
|  | Présente |
|--|----------|

**Membres de droit :**

|   |                          |                  |
|---|--------------------------|------------------|
|   | Médecin du travail       | Présent (visio)  |
|   | Médecin du travail       | Présente (visio) |
|   | Médecin du travail       | Présente (visio) |
|   | Infirmière               | Présente (visio) |
|   | Infirmière               | Présente (visio) |
|   | Coordinatrice prévention | Présente         |
|   | Contrôleur CRAMIF        | Absent           |
| M | Inspectrice du travail   | Absente          |

**Invités :**

|  |                                           |          |
|--|-------------------------------------------|----------|
|  | Senior Manager Master Planning            | Présent  |
|  | Directrice Workforce Insights             | Présente |
|  | Senior Manager Schéma Directeur           | Présent  |
|  | Sénior Manager Développement Opérationnel | Présent  |
|  |                                           |          |
|  | Chef de projet                            | Présent  |
|  | Coordinatrice des relations sociales      | Présente |
|  | Manager Costuming                         | Présente |
|  | Manger Industrial Engineering             | Présente |
|  | Styliste                                  | Présente |
|  | Manager Costume Production                | Présent  |
|  | Senior Manager Attraction Opérations      | Présent  |
|  | Cheffe de projet                          | Présente |
|  | Coordinateur Environnement                | Présent  |
|  | Senior Manager Opérations                 | Présent  |

**Début et fin de réunion : 9h / 17h20**

**Procès-Verbal rédigé par [REDACTED] taire de la CSSCT**

## **Ordres du jour**

- 1. Information des membres de la CSSCT sur l'ouverture du bâtiment Dreams – Focus établissement\***
- 2. Point de suivi relatif au projet « Firefly » de l'établissement :  
- Information sur les Tests Attractions\***
- 3. Présentation aux membres de la CSSCT du projet pilote relatif à la collecte séparée des biodéchets\***
- 4. Présentation aux membres de la CSSCT sur le projet relatif à l'aménagement du Donald Desk\***
- 5. Visite du Bâtiment Dreams**

## **Point additif à l'ordre du jour**

**Présentation aux membres de la CSSCT pour information, des prototypes de costumes de l'établissement en prévision de la réouverture de « Studio 1 et District Theater », au bâtiment NALA**

**\*document envoyé**

## **Contenu des échanges**

*(L'ordre des points n'est pas le même que lors de l'envoi de la convocation)*

### **Point ODJ numéro 1 :**

#### **Information des membres de la CSSCT sur l'ouverture du bâtiment Dreams – Focus établissement\***

[REDACTED] nous présentent le projet. Il est dans la continuité du 2015 grâce à moins de modulaire (exemple : Algeco) et plus de bâtiment dur.

Le bâtiment Dreams est plus petit que le bâtiment Imagination, il sera utilisé par 3 lands (Adventureland, Fantasyland et Discoveryland). Tous les services seront identiques (CSE, expositions, Prête à Manger, bureau des relations sociales, permanence Identification). La boutique Jessica n'est pas prévue.

Le restaurant d'entreprise comptera 410 places assises. Il y a [REDACTED] laiteusement, une salle de détente, un abri de vélo avec des espaces techniques [REDACTED] de s'il y a des frigos dans la salle d'allaitement. Arianna M. répond que ce [REDACTED] e Disney d'en mettre. Pascal S. explique qu'un plan de développement est prévu sur [REDACTED] e la mise en place d'une piste cyclable, aucune date n'est communiquée. [REDACTED] e s'il est prévu des emplacements recharges pour les trottinettes. [REDACTED] k BELAIBOUD évoque les rechargements sauvages de trottinettes, un risque électrique et indique que la direction doit se positionner : « on vous demande de relayer l'information pour mettre des prises électriques pour ces emplacements. » Malek B. dit que la direction n'aide pas à l'économie à l'éco mobilité. Arianna M. répond qu'il faut charger les trottinettes dans les bureaux. Malek B. précise que si les salariés ne rechargent pas leur trottinette, ils ne peuvent pas rentrer chez eux. Arianna M. prend note de cette remarque.

[REDACTED] demande la vidéosurveillance sur ces emplacements vélo. Pascal S. répond oui, les [REDACTED] e champ de vision de l'abri vélo.

Arianna M. indique qu'il y aura une salle de détente [REDACTED] le de pause. Adeline I. demande pour [REDACTED] de rep [REDACTED] d pour les salariés du Costuming par ex [REDACTED] pond aus [REDACTED] t à Imagination ? Pascal S. répond que ce [REDACTED] 'est un espace de détente pour se reposer, s'isoler. Aurore WAN demand [REDACTED] . répond que oui, il y aura des règles d'usage, comme pour la salle d'allaitem [REDACTED] ande si la climatisation sera fonctionnelle car à Imagination c'est une four [REDACTED] ui, c'est isolé.

Arianna M. poursuit la présentation.

Aurore W. demande des précisions sur le sol. Pascal S. répond que ce sera un carrelage non glissant. Aurore W. demande également si dans la verrière il ne fera pas trop chaud. Pascal S. répond que c'est bien ventilé et qu'il fera bon.

Arianna M. poursuit la présentation. Flore M. nous présente le costuming. Dans la laverie, il y a une machine à laver de 28 kilos, une machine à laver de 18 kilos et 2 machines séchante de 24 kilos. *(information reçue par mail après la réunion)* Il y aura 2 points de livraisons, Elis connaît déjà ce changement de livraison. Aurore W. demande s'il y aura de l'embauche au costuming. Flore M. répond que plus que 25 salariés formeront cette nouvelle équipe avec un management différent d'Imagination.

Malek B. demande une précision sur l'atelier chaussures. Flore M. indique que c'est pour désinfecter les chaussures de sécurité pour les redistribuer. Malek B. demande si le médecin du travail peut réagir car comment pouvez-vous identifier qu'une paire est encore bonne ou non ? Flore M. indique que la première [redacted] sur la languette et au bout de 18 mois, la paire est jetée. Malek B. demande [redacted] le process est bon. Amandine P. reconnaît le process de [redacted] B. dit que la forme des pieds différents d'un salarié à un autre. [redacted] Amandine P. doivent prendre [redacted] demande que le [redacted] prennent la parole. Le [redacted] Malek B. sur le problème de déformation des chaussures. Les CDD doivent [redacted] s. Et il précise qu'on ne sait pas si la vapeur dégrade ou non les chaussures.

[redacted] demande s'il y aura un portique de contrôle comme à Imagination. Flore M. indique qu'il a été déconnecté car il sonnait tout le temps [redacted] indique qu'il y a eu 200000€ de pertes. Flore M. affirme en indiquant qu'ils ont inst cause de cette perte.

Aurore W. demande si dans l'atelier à chaussures, on pourra demander à désinfecter de temps en temps les nôtres. Flore M. répond que oui mais on ne connaît pas le délai de traitement.

[redacted] demande si les horaires seront les mêmes qu'à Imagination car ils ne correspondent pas [redacted] rc. Flore M. répond que les salariés ont la possibilité de prendre des vêtements en plus. Clément B. indique qu'à Imagination, le costuming refuse. Flore M. dit qu'elle espère une meilleure qualité avec Dreams avec en plus un contrôle visuel fait par les salariés du costuming. Aurore W. indique que ce contrôle n'existe pas à Imagination. Flore M. affirme.

[redacted] demande comment sera composé les 25 salariés du costuming. Flore M. indique que 20 [redacted] es CDD, 2 teams leader, 1 team leader expérimenté et 1 manager. Malek B. demande comment faire pour couvrir la semaine avec 3 teams leader ? [redacted] ait par un salarié expérimenté. Malek B. dit que ça va poser un problème [redacted] oi ne pas ouvrir à 06h00 ? Flore M. indique que le chef d'équipe arrive [redacted] curité. Et pour ouvrir, il faut entre 3 et 5 salariés du costuming. Renald G. indique qu'il faut mettre une radio PTI pour le salarié isolé. Flore M. dit que la demande entre 06h00 et 06h30 représente 15 personnes. Les salariés arrivent plus après 06h30 pour récupérer leurs costumes. Teddy K. dit que les salariés gardent leur costume 2 jours d'affilés et que ce n'est pas normal que les salariés doivent s'adapter aux horaires du costuming. Malek B. propose un ajustement et faire un 24h/24. Adeline I. dit que le but de l'entreprise est de supprimer le travail de nuit. Sylvain [redacted] ty manager so [redacted] ing pour un dépannage [redacted] d 1 à 2 fois par [redacted] que c'est la responsabilité [redacted] ent le Duty ma [redacted] idement à la demande. Sylvain C. prend le sujet car c'est une problématique. Malek B. précise que c'est compliqué de travailler avec des vêtements tachés devant les visiteurs. Il précise pour un Duty attraction devrait revenir à parc opération. Le médecin Nicolas DUPORT précise que travailler un binôme est important en cas de malaise.

Flore M. poursuit la présentation.

Clément B. demande si le nettoyage des lockers va reprendre ? Flore M. répond que le process est à l'étude pour renettoyer Locker.

Flore M. poursuit la présentation.

Teddy K. demande pourquoi l'espace des lockers n'est pas égalitaire entre les h [redacted] Sylvain C. répond c'est une moyenne de l'entreprise pas que sur l'établissement [redacted] demande s'il est prévu des lockers disponibles en plus. Flore M. répond que 600 l en permanence en cas d'urgence. Teddy K. demande si les lockers sont individuels ou en bloc. Florent M. répond qu'ils sont en bloc. Teddy K. indique que c'est un problème car quand un locker est cassé, il

faut retirer le bloc entier. Flore M. indique que la serrure peut être gérée par les équipes ainsi que la porte, c'est seulement si la structure est abîmée que le bloc est sorti.

Flore M. poursuit la présentation. 5 trappes seront dédiées pour le nettoyage interne en cas de rupture au sale son costume dont une e qui s'occupera du nettoyage du bâtiment. Arianna M. répond Chalancin.

Flore M. poursuit la présentation et indique que le déménagement est prévu le 13 janvier 2025, la distribution des lockers se fera dans la foulée. Adeline I. demande si la distribution des lockers sera sur le temps de travail. Flore M. indique que oui et Sylvain C. confirme. Flore M. indique également qu'il y aura des portes ouvertes et des communications en amont. Adeline I. demande si des sacs poubelles seront disponibles pour déménager les affaires. Flore M. répond que oui on peut y réfléchir. Mohamed EH. demande si un renfort de staff est prévu. Flore M. répond que ce n'est pas prévu. Teddy K demande comment seront gérés les salariés qui ne sont pas présents pendant cette période ? Flore M. indique qu'ils seront accompagnés. Aurore W. demande comment seront gérés les transferts de land à land ? Flore M. indique qu'ils s'adapteront.

Arianna M. poursuit la présentation avec les horaires des services dans le bâtiment Dreams. Clément B. demande s'il y aura des embauches ? Arianna répond que les équipes actuelles seront dispatchées. Teddy K. demande si les services seront accessibles pour les salariés 16H (travaillant les samedis et dimanches). Arianna M. prend le point.

Arianna M. poursuit la présentation sur la restauration d'entreprise. à 15h. Sylvain C. répond qu'il y a d'autres points de restauration co surtout prévu pour désengorger le repas du midi.

Arianna M. poursuit la présentation. Les machines Seazon ne sont pas prévues.

Sylvain C. ésentation et présente les équipes opérationnelles concernées par mande pourquoi Adventureland est concerné et pas Frontierland. fait par rapport à la géographie et aux volumes de salariés. Teddy K. dit que le soir souvent les salariés débadgent à Imagination et ça va être problématique. Sylvain C. indique que c'est une tolérance. Mickaël D. précise que les salariés vont rater le RER quand le parc ferme à 23H. Sylvain C. prend le point.

ursuit et indique que le temps de trajet a été fait par la mesure 1 mètre par de pourquoi les membres n'ont pas été invité à calculer les nouveaux temps de trajet ? Malek B. dit que les trajets ne sont pas bons, les calculs ne sont pas, les badgeuses n'ont pas changé et le chemin est pareil, il dit : « quand il est indiqué 2 minutes, vous avez arrondi à 0, l'arrondi riés, je demande un groupe de travail pour calculer le bon temps de trajet ». nd que les temps de trajet ont été regardé avec la commission des suivis des nde si le temps de trajet est bien du travail effectif. Géraldine S. répond que la tolérance s'applique. Malek B. précise que ceci a été dit en CSE et qu'il y a eu un arrêté en Cours de Cassation, le temps de travail arrondi à l'inférieur est du travail dissimulé. Géraldine S. répond que l'étrange de 5 minutes ont été créés pour faciliter les calculs, quand le temps de tr est à 10, donc supérieur. Malek B. dit que devant une juridiction, ça ne passera qu'il faut à l'accidentogène car les salariés vont courir pour récupérer le RER, ce va pénaliser le salarié. Clément B. demande qu'elles ont été les conditions de calcul, avec ou sans les travaux et avec ou sans costume car même avec la tolérance, certains managements ne la tolère pas et sanctionne verbalement le salarié. Il précise qu'un salarié qui traverse le parc en costume, ce fait arrêter par les visiteurs. Sylvain C. répond que ce n'est pas normal que le management sanctionne verbalement le badgeage dans la tolérance. Géraldine S. répond que pour les travaux, le point est pris pour rajouter les inconvénients des travaux.

Garance P. poursuit la présentation [REDACTED] nde combien l'entreprise gagne avec les nouveaux temps de trajet. Géraldi [REDACTED] ie B. demande s'il y aura plus de bus sur la circulaire interne ? Sylvain C. répond qu'une nouvelle ligne a été créée.

Adeline I. précise que les nouveaux temps de trajet vont plus faire travailler les salariés en effet, à Discoveryland 2, il y a 26 minutes de temps de trajet, avec Dreams, ces 26 minutes seront travaillées sur mon lieu de travail. Sylvain C. répond que l'ouverture de Dreams n'a pas été faite pour gagner de l'argent, c'est pour le confort des salariés.

Malek B. dit que l'arrondi sur le temps de trajet n'est pas équitable. Géraldine S. répond que c'était pareil avant, il y avait 5 temps de trajet, 5, 8, 10 et 13 minutes.

Garance P. poursuit la présentation. Teddy K. demande où sont placés les badgeuses à Discoveryland ? Au [REDACTED] salle de briefing. Adeline I. rajoute qu'elles sont collées. Adeline I. de [REDACTED] création d'un groupe de travail pour calculer les temps de trajet car ils [REDACTED] qu'il faut penser aux PMR et aux salariés ayant des difficultés de marche. Il précise aussi que le temps de trajet va changer la vie de nombreux salariés, les calculs devraient être plus complets avec la distance. Sylvain C. nous dit que le métrage sera partagé.

Arianne M. poursuit la présentation. Adeline I. réagit et dit que la fréquence des bus n'est pas bonne, quand il y a un changement de visiteurs, l'attente est de 20 minutes. Mickaël D. dit que c'est un stress quotidien. Teddy K. dit que le service est restreint à 23h. Clément B. dit que les closers sont toujours impactés. Sylvain C. dit prendre le point.

Renald G. dit que l'estimation des nouveaux temps de trajet sont farfelus. Sylvain C. dit qu'un groupe de travail va être créé. Malek B. dit que le travail dissimulé est interdit par la loi.

## **Point ODJ numéro 2 :**

### **Point de suivi relatif au projet « Firefly » de l'établissement :**

#### **- Information sur les Tests Attractions\***

\_\_\_\_\_ s présente le projet.

\_\_\_\_\_ nager Ride \_\_\_\_\_ ais des Tests & Adjust (T&A). L'équipe composée 50 \_\_\_\_\_ de 2 ans et 50% de Castmembers \_\_\_\_\_. Le niveau d'anglais requis est B1.

Renald G. demande pourquoi il y aura une suspension de contrat ? Charles-André D. répond que ce n'est pas la même convention. Renald G. précise qu'EDLI fait partie d'Euro Disney Associés SCA. Malek B. demande la comparaison des grilles de coefficients SYNTEC car c'est +25% de prime d'affectation. Charles-André D. répond que la question sera posée aux RH. Sylvain C. ajoute qu'une suspension de contrat est due au changement de supérieur hiérarchique de cette équipe. Malek B. dit vouloir connaître le salaire de base avec le coefficient SYNTEC pour le réintégrer en prime. Sylvain C. dit souhaiter que le salarié et l'encadrement soient au même salaire que la convention collective SYNTEC. Malek B. précise que la différence doit être intégrée en prime. Malek B. précise que Sarah EL HADDAD (senior manager des ressources humaines d'EDLI) aurait dû être présente.

Sylvain C. poursuit la présentation page 32. Malek B. demande un tableau avec une analyse de salaire pour ne pas pénaliser un Castmember expérimenté d'une ancienneté de 10 ans qui serait au minima de SYNTEC. Il précise : « on devrait rester avec la convention collective Parc et Loisirs, parce que là on n'a rien à voir avec la construction ». Charles-André D. répond « qu'EDLI fait aussi des tests sinon il faudrait prendre des intérimaires, on trouve que c'est plus gratifiant pour les OAA » (opérateur, animateur d'attractions). Malek B. dit que les tests devraient être fait par des ingénieurs, donc des économies sont réalisées. Sylvain C. répond les OAA ne font qu'exécuter une tâche. Malek B. demande leur fonction sur le contrat. Charles-André D. répond opérateur, animateur, test. Malek B. dit que cette fonction n'existe pas. Sylvain C. partage en page 35 la lettre de mission. Charles-André D. prend le point. Malek B. dit que les membres ne sont pas contre que les OAA fassent partis des T&A mais la rémunération n'est pas bonne. Charles-André D. répond vérifier les conditions RH.

Charles-André D. poursuit la présentation. Aurore W. demande les conditions des congés payés. Charles-André D. répond que les compteurs seront transférés. Clément B. dit qu'au Campus pendant les T&A, il y avait eu un souci, les compteurs et l'ancienneté avaient sauté. Charles-André D. dit que les équipes ont été mobilisées pour éviter cette pénalité.

Charles-André D. poursuit la présentation. Adeline I. demande si les salariés auront la prime d'habillement. Charles-André D. répond non, ils travaillent en civil. Aurore W. demande pourquoi ne pas leur donner le même costume que la maintenance pendant les T&A du Campus, la prime d'affectation couvrirait la prime d'habillement. \_\_\_\_\_ demande si les salariés verront le médecin du travail pour effectuer le travail de nuit. Charles-André D. précise privilégier des longues périodes de rotations. Le médecin \_\_\_\_\_ a fait une étude d'impact des rotations de nuit et qu'il faudra \_\_\_\_\_ de nuits fixes. Charles-André D. répond que pendant 3 mois qu'y aura une petite équipe avec un rythme régulier et après, en février, l'effectif sera agrandi et ils passeront de nuit. Teddy K. demande à voir le planning. Charles-André D. répond qu'il est en cours de création. Teddy K. demande combien de semaines fixes les plannings de salariés auront. Charles-André D. répond minimum 4 semaines mais pendant les T&A du Campus, les salariés avaient un planning sur 3 à 4 mois.

Charles-André D. poursuit la présentation. L'appel à candidature se fera dès la semaine 28. Teddy K. demande si les remarques faites aujourd'hui seront prises en compte ? Sylvain C. répond « oui, on va

prendre tous les points ». Teddy K. poursuit en disant que les membres sont toujours au courant à la dernière minute.

age les minimas des coefficients SYNTEC. (ils seront partagés dès réception du  
B. demande à avoir une analyse de salaire et c'est aussi un scandale que la prime d'habillage ne soit pas incluse, « certains en coulisses, on gardait cette prime dans une prime d'affectation et beaucoup ont la prime d'habillage sans porter le costume ». Sylvain C. dit que des erreurs ont été commises après Covid, elles sont en train d'être modifiées. Malek B. demande si la prime d'habillage peut être intégrée ? Sylvain C. répond que cet échange sera transmis au RH. Malek B. conclut que les salariés ne doivent pas perdre de pouvoir d'achat. Sylvain C. prend le point et reviendra vers les membres.

### **Point ODJ numéro 3 :**

#### **Présentation aux membres de la CSSCT du projet pilote relatif à la collecte séparée des biodéchets\***

■ s présente le projet. De nouvelles poubelles vont être mise en place pour que les déchets organiques soient collectés séparément.

Le ■ demande si le salarié devra porter le sac pour le mettre dans la poubelle organique. ■ répond que si elle est contaminée par d'autres déchets, elle sera jetée dans le compacteur « classique ».

Clément B. demande si à côté des nouvelles poubelles organiques, il y aura des poubelles « classiques » ? Vincent R. répond oui, le test se fera sur Town Square pour vérifier le comportement des visiteurs et leur utilisation.

Aurore W. précise qu'au Parc Astérix, les visiteurs paient 1 euro de plus leur boisson (principe d'une consigne) pour inciter leur retour et être remboursé des 1 euro au comptoir. Sylvain C. répond que à Disneyland Paris c'est impossible à mettre en place ce système de consigne et que certains visiteurs traineraient toute journée autour des tables pour se faire payer chaque gobelet redonné.

■ demande combien de poubelles vont être mise en place ? Vincent R. répond qu'à côté « classique » hors restaurant, il y aura une poubelle pour les déchets organiques.

Malek B. dit qu'il faudra vraiment vérifier le test pour ne pas mettre plus de poubelles pour mettre plus de poubelles.

Vincent R. poursuit la présentation et indique que Disneyland Paris est déjà dans la loi, les poubelles organiques sont du plus. Elles seront mises en place du 15 juillet 2024 au 20 septembre 2024, le temps de récupérer les informations des équipes. Malek B. demande si les membres CSSCT auront un retour en réunion ordinaire. Sylvain C. répond oui.

### **Pause repas de 12h10 à 13h15.**

**Point ODJ numéro 4 :**

**Présentation aux membres de la CSSCT sur le projet relatif à l'aménagement du Donald Desk\***

Sylvain C. dit que des travaux ont débuté mais ils ont été suspendus pour présenter le projet aux membres.

Vincent R. présente le projet. Teddy K. demande si la porte calfeutrée sera utilisée. Vincent R. répond oui.

## **Point ODJ numéro 5 :** **Visite du Bâtiment Dreams**

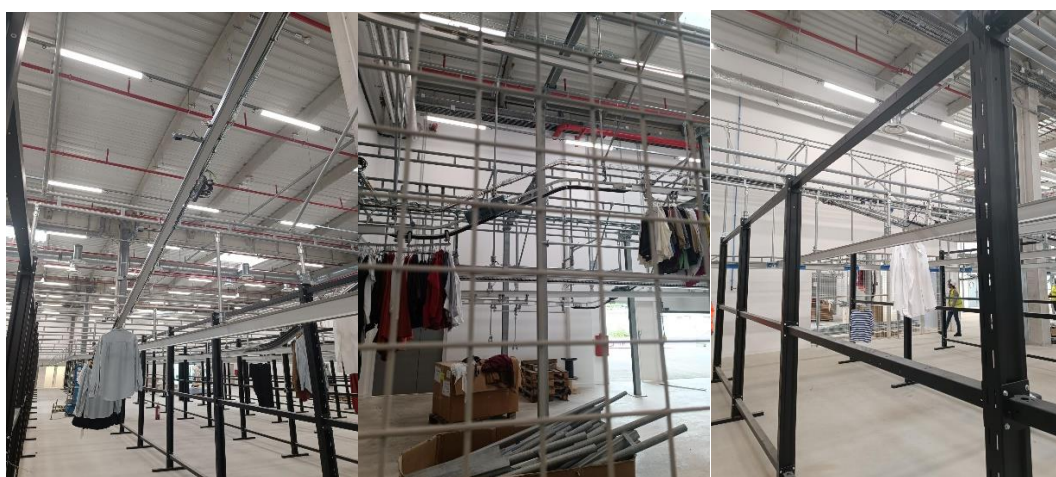
La présentation du nouveau bâtiment Dreams est fait [REDACTED] atthieu CHAZAUX. Nous avons eu une présentation encore en c [REDACTED], sans décoration.

Il y a deux portes automatiques centrales pour les PMR, les membres remarquent que le système n'est pas automatique comme au bâtiment Nala, il faut ici actionner un bouton. Les portes automatiques restent ouvertes 40 secondes, les membres remarquent pour sortir du bâtiment, il faut que la PMR reste dans l'ouverture de la porte pour ouvrir la deuxième et il n'existe pas de capteur de présence.

Nous poursuivons la visite dans les bureaux de Workforce et d'identification où un boîtier de régulateur de températures, le système n'est pas individuel, il est collectif, il permet de descendre ou monter la température de quelques degrés.

Dans le couloir et dans les bureaux d'identification, il y a des caméras de surveillance car c'est une zone sensible (caméra non existante à Imagination pour le même service).

Nous arrivons dans la costuming où il sera entreposé 1/3 de costumes pour 2/3 de surface. Il sera possible de stocker en hauteur. Les allées sont plus grandes qu'à Imagination. Un système de rail permet la répartition des costumes dans leur allée appropriée. Un robot aidera cette manœuvre en hauteur.



Nous continuons la visite au 2<sup>ème</sup> étage. Il y a 3 vestiaires : 1 pour les non genrés, 1 pour les hommes et 1 pour les femmes. Entre les 2 vestiaires hommes et femmes, il y aura une allée de lockers casques. Au bout du couloir, il y a 5 trappes à vêtements sales ou accessoires. Ces 5 trappes sont à l'opposé de la sortie du bâtiment, les membres disent qu'il y a un risque que les salariés laissent leur costume sale dans les vestiaires.



Toujours au 2<sup>ème</sup> étage, nous découvrons les bureaux de missions handicap où les membres remarquent qu'il y a une porte battante pour accéder à cette partie. Pascal S. et Matthieu C. prennent le point pour changer cette porte et faciliter l'accès aux PMR avant l'ouverture.

En sortant du bâtiment, les membres grands doivent se baisser au niveau de la porte automatique. Arianna M. précise que les normes ont été respectées.



### **Point additif à l'ordre du jour :**

### **Présentation aux membres de la CSSCT pour information, des prototypes de costumes de l'établissement en prévision de la réouverture de « Studio 1 et District Theater », au bâtiment NALA**

us présente le nouveau costume de Production 2 (sauf s celui de Guest Flow.

Le costume est constitué de :

- Une chemise respirante,
- Un gilet avec de fausses poches,
- Un nœud avec une sécurité,
- Un pantalon bi-stretch,
- Une nouvelle pochette avec une ceinture en cuir (faisant partie de la panoplie).

Les membres font remarquer qu'il n'y a pas de passe pour la radio mais il est possible de la rajouter.

Clément B. demande si la chemise sera disponible en manche courte ? Karine S. répond que c'est envisageable dans une autre couleur.

Clément B. puis les autres membres constatent que le gilet est très épais.

Le costume sera disponible l'an prochain.

Malek B. demande où le costume est fabriqué ? Karine S. répond au Portugal et en Roumanie.

La présentation se poursuit avec le blouson imperméable avec une doublure, 2 poches intérieures et 1 poche dans la manche.

Karine S. précise que le couvre-chef n'est pas obligatoirement à porter sur la tête, il est possible avec la création d'un passant à l'intérieur de l'accrocher à la ceinture.

La présentation continue avec le manteau  $\frac{3}{4}$  imperméable avec des poches intérieures et une capuche. L'écharpe est beige.

Teddy K. demande si des passants pour la poire de la radio ont été envisagés. Grégory V. répond que c'est à confirmer.

Malek B. demande si la sacoche peut être testée pour y mettre des effets personnels. Avec un téléphone, un portefeuille, un paquet de cigarettes, une vapoteuse : la sacoche se ferme mais elle est gonflée. Grégory V. dit que les modifications sont difficiles car le costume doit être prêt pour avril 2025. Teddy K. demande si un salarié pourrait porter 2 sacoches. Grégory V. prend le point pour y réfléchir et trouver une alternative.

Sylvain C. demande le [redacted] Grégory V. répond début août donc le timing est encore bon pour les modifications [redacted] nde quand commencera le test ? Grégory V. précise que le test en condition [redacted] e du timing serré. Mickael D. demande si les équipes ont été pris au dépourvu pour [redacted] ory V. répond oui car en plus de Frozen, le Studio 1 n'était pas prévu [redacted] ise qu'il y a beaucoup de nouveautés qui n'était pas prévu comme la [redacted] e Légend.

Sylvain C. dit qu'à la demande de plusieurs membres, une information supplémentaire est partagée aujourd'hui : l'information de la mise en place de stratégie commerciale : Yield Management qui a été présenté dernièrement en Comité Social et Economique. C'est une nouvelle tarification dynamique comme pour les vols aériens. La direction a remarqué que beaucoup de visiteurs paient le prix le plus bas dans l'achat d'un billet 1 parc pour ajouter le jour de leur visite l'accès au 2ème parc en ajoutant 25 euros.

Malek B. remarque qu'il n'y a pas d'intervenant ni de présentation projetée.

Sylvain C. présente le projet qui sera appliquée le 19 novembre 2024 et pour accompagner les équipes, un questionnaire sera déployé pour l'appréhension de la nouveauté.

ande quel est l'écart entre le plus petit et le plus gros tarif ? Sylvain C. répond 5

Renald G. dit que cette nouvelle tarification ajoute un risque de Guest Situation (conflits avec les visiteurs) pour les salariés de Ticketing de City Hall et de Guest Flow.

**Fin de séance à 17h20.**